




La manipulation et la contention au pré

-  Embarquement
-  Soins / Vaccination
-  Identification
-  Prophylaxie
-  Insémination artificielle
Echographie
-  Tri
-  Pesée

Contentions mobiles

La sécurité avec les bovins

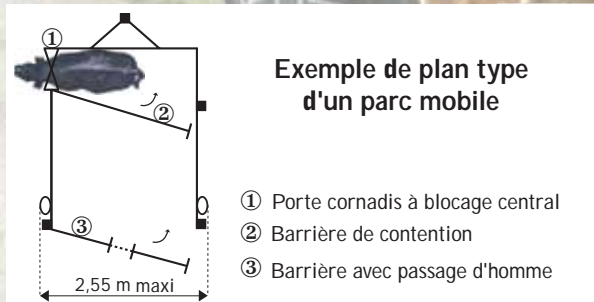
Les contentions mobiles sont particulièrement intéressantes pour les exploitations ayant un parcellaire éclaté.

Pour tout déplacement des contentions mobiles avec un tracteur agricole sur la voie publique, il est nécessaire de se référer aux dispositions du Code de la route. *Plus d'informations sur www.msa85.fr*

Couloir mobile



- Une **entrée latérale** est primordiale, y compris dans un couloir mobile, pour une meilleure circulation des animaux.
- Prévoir un nombre de barrières suffisant pour créer un **parc d'attente** (voir installations fixes : surface des parcs).
- Privilégier des barrières de 2 m pour une manutention plus facile, même à une seule personne.
- Prévoir également au moins une barrière avec un **passage d'homme** pour le parc d'attente.
- Le couloir mobile peut aussi bénéficier de l'aménagement de plusieurs options en fonction des besoins : marchepied, largeur réglable, porte de tri, treuil de parage, anti-recul, **à condition de respecter les recommandations de la brochure « la contention à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment ».**



Parc mobile

Idéal pour le transport de bovins sur de courtes distances, il ne permet cependant le **déplacement que de petits lots.**

Parc d'isolement des veaux

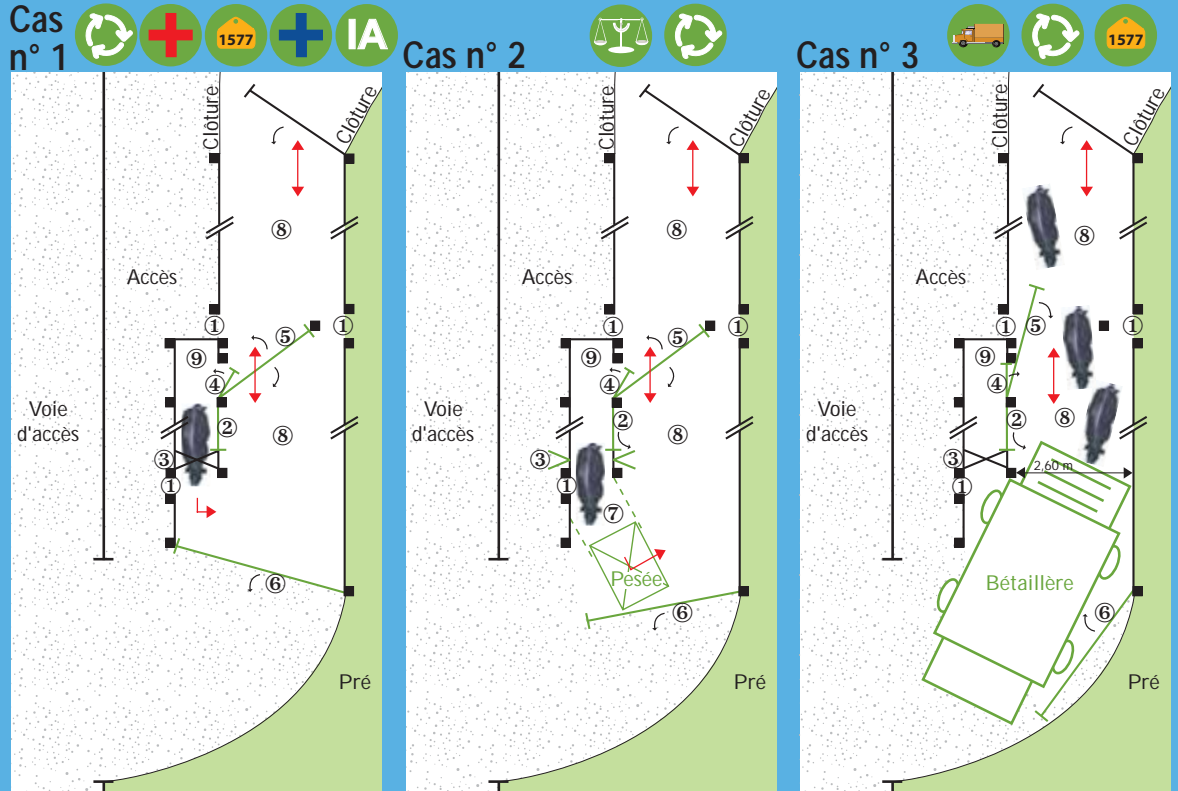
- Idéal, lors de vêlage au pré, pour intervenir en toute sécurité sur des veaux naissants, en les isolant momentanément de leur mère.
- Cet équipement ne doit pas dépasser 2,55 m de côté, pour plus de sécurité sur la route.
- Facile à transporter à l'avant ou à l'arrière d'un tracteur.
- Prévoir un passage d'homme.
- Possibilité d'installation d'un filet autour pour masquer la vue de la mère.



Installations fixes au pré

La constitution d'une installation de contention en herbage peut être similaire à celle retenue au niveau des bâtiments. Il est possible de prévoir un équipement plus simple, en disposant de préférence des parcelles proches les unes des autres.

Exemples de schémas d'organisation générale



- ① Passage d'homme : 30 cm
- ② Porte ouvrante de 2,60 m pour libérer les animaux
- ③ Porte de contention
- ④ Portillon de 1 m

- ⑤ Entrée latérale (angle à 45°)
- ⑥ Barrière ouvrante de 2,60 m en sortie de parc
- ⑦ Barrière bascule
- ⑧ Parcs : - surface : 1,5 m² par gros bovin
2,5 m² pour le couple vache + veau
- largeur : 2,60 m en sortie
- ⑨ Largeur du couloir : 0,75 m pour les bovins adultes
0,50 m pour les veaux

→ Sens de circulation des animaux

Les règles d'aménagement restent les mêmes pour les installations de contention proches des bâtiments uniquement (parc, couloir, quai).



Particularité : il est fortement conseillé d'installer la contention au pré sur un sol sain et stabilisé.



Parc d'embarquement



Idéal pour une pratique de l'embarquement uniquement.

